



Déclaration Liminaire de la Formation Spécialisée du 13/11/2023

Formation Spécialisée

Ordre du jour :

- 1 – Election du secrétaire de séance de la FS
- 2 – Présentation du règlement intérieur
- 3 – Approbation du PV de la formation spécialisée du 31/03/2023 et 30/06/2023
- 4 – Point sur la réunion du groupe de travail du 10/10/2023
 - > Registres Santé Sécurité au Travail
 - > Rapports de l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail
 - > Déclarations d'accidents du travail
 - > Fiches de signalement
 - > Bilan des exercices incendie
- 5 – Propositions d'utilisation du solde des crédits 2023
- 6 – Rapport annuel 2023 des Médecins du Travail
- 7 – Réponse de la Direction au rapport d'enquête « Sécurisation des missions de contrôle fiscal externe »
- 8 – Signalement du 02/08/23 sur le registre droit d'alerte
- 9 – Sécurité des agents et bâtiments dans le cadre de vigipirate
- 10 – Travaux immobiliers en cours et projets à venir
- 11 – Questions diverses

Ce comité, dans sa formation spécialisée, se tient 1 mois après l'attentat qui a eu lieu au lycée Gambetta à Arras et à presque un an du drame de Bullecourt ;

Dans un contexte social difficile marqué par la nécessité de réactiver le niveau de vigilance et le passage en « urgence attentats » du plan Vigipirate ;

Et alors que notre département subit des intempéries météorologiques sans précédent, plaçant un grand nombre de nos collègues dans le désarroi.

Aussi, nous faut-il commencer par ce constat alarmant :

Aujourd'hui, personne n'est à l'abri du risque, professionnellement ou personnellement.

Solidaires Finances Publiques Pas-de-Calais, rappelle que la priorité est la sécurité des agent.es et que son volet sûreté bâtementaire en fait partie. C'est une préoccupation essentielle qui nécessite, au-delà d'une simple réflexion, de vrais moyens, budgétaires et humains et un véritable plan d'action.

Aussi, l'instance de ce jour, se doit d'être un lieu de réflexions, mais surtout de décisions concrètes et applicables, pour la sécurité et les conditions de vie au travail de nos collègues.



Faire quelque chose et le faire bien !

Rappelons que lors de la constitution du DUERP 2022, notre directeur départemental avait dépouillé celui-ci de ce que les collègues considéraient comme risque mortel.

Le risque zéro n'existe pas, pourtant nous devons être ambitieux, et tendre vers celui-ci.

Il est temps d'instaurer une vraie culture du risque et d'arrêter d'y pallier en urgence après la survenance d'un drame quel qu'il soit. Les procédures d'urgence doivent être connues et assimilées par tous. Il ne suffit pas d'écrire des guides, des fiches ou de créer des postes ou des missions dédiées. Encore faut-il les accompagner et leur donner les moyens d'agir et de remplir leur mission.

Solidaires Finances Publiques rappelle que la prévention est un des leviers d'action.

Aujourd'hui, nous est présenté votre réponse au rapport d'enquête sur la « sécurisation des missions de contrôle fiscal externe ». Le travail réalisé a été colossal et pourtant certain·es sont dubitatifs·ves, ou déçu·es. Plusieurs des préconisations sont restées sans réponse (nous y reviendrons pendant l'instance).

Et la diffusion de notes, dans la rubrique « actualités » d'Ulysse national, n'implique en rien leur appropriation par les services. L'appropriation des notes est un sujet pourtant essentiel, qui nécessite une véritable politique de communication et d'accompagnement au plus près des agent·es ainsi que des temps dédiés à en discuter avec elles et eux.

Et que dire sur le fonds de cette note : trop de points abordés sont rédigés au conditionnel et demeurent imprécis (quelles sont les modalités de saisine des forces de l'ordre ? Quid de l'outil de signalement ? Les agent·es se sont-ils emparé·es de l'opposition à la réutilisation des données sur SIV?....).

Nos revendications pour la complète sécurité des agent·es en rapport avec le public sont encore nombreuses (là aussi nous y reviendrons en cours d'instance).

D'ores et déjà, entendez que nous revendiquons un budget conséquent à la hauteur des risques encourus et des réponses ambitieuses et adaptées.

Nous voulons de la considération, plus que de la bienveillance ! Les agent·es des Finances Publiques exercent consciencieusement une mission régaliennne au service de publics multiples, et sont souvent sur le front en cas de crise (sanitaire, politique, économique et écologique...). Et demain encore, le service public et les agent·es de la DGFIP, seront présent·es pour accompagner et aider les collectivités, les entreprises et les particuliers touchés, elles et eux aussi, par les inondations.

A ces fins, nous voulons qu'un vrai dialogue social soit restauré !

L'étude du règlement intérieur et l'écoute que vous porterez aux modifications que nous souhaitons y apporter nous permettra vite de connaître votre position... L'enjeu dépasse la simple élaboration d'un document normatif. Un règlement intérieur est un enjeu de reconnaissance du dialogue social, un instrument au service de la démocratie interne.

Nous espérons donc, que nos modifications soient entendues, en ce qu'elles vont dans le sens de l'installation d'un dialogue social apaisé, constructif et qui laisse le temps et les moyens de discuter.

Au regard de l'ordre du jour volumineux (10 points) nous pouvons malheureusement nous interroger quant à votre intention sur cette revendication...

Finalement, il suffit de regarder en arrière pour comprendre que ces sollicitations sont anciennes, et



formulées par les agent.es bien avant les drames de ces derniers mois.

Des demandes mille fois réitérées dans des instances dédiées à la sécurité, l'hygiène et aux conditions de vie au travail. Des groupes de travail, de missions dédiées, des observatoires, des rapports, des alertes qui souvent amènent aux mêmes constats ou formulent les mêmes demandes. Et le temps qui passe sans réponse fait des ravages : aujourd'hui les agent.es ne croient plus en rien, ne font plus confiance .

Un exemple flagrant encore aujourd'hui avec ce droit d'alerte déposé à deux reprises (en juin et en août) et sur lequel nous allons seulement nous pencher ? Là aussi pourtant le risque est avéré !

Et après vous vous demandez pourquoi les agent.es du département ne répondent pas aux questionnaires adressés à foison ces derniers mois : observatoire interne, restauration, action sociale, plan de mobilité...

Ces dernières semaines il faut encore que Solidaires vous interpelle pour que de simples autorisations d'absence soient accordées aux collègues meurtris par les inondations. Or la première réponse de la DDFiP62, demandant aux encadrant.es de valider avec « empathie » des demandes de congés ne nous a pas convaincu et nous a même mis en colère.

Le monde change à une vitesse folle et les changements climatiques influent notre quotidien. Il est temps d'agir mais d'agir concrètement dans une véritable politique de résultats. Les solutions pansements ne suffisent plus. Faire quelque chose ce n'est pas uniquement rappeler aux administrations qu'elles doivent faire attention aux lumières et aux fuites d'eau. La sobriété écologique a un coût budgétaire en amont qu'il ne faut plus avoir peur d'engager si on veut de réels résultats. Dans ce domaine, là aussi il faut se donner les moyens de la réflexion et des actions. Les ambassadeurs·trices écofip/sobriété, quelle belle idée pour mutualiser et chercher ensemble les bonnes et vraies solutions ! Mais là encore donnez-vous les moyens et le temps de travailler. Il faut du temps pour faire prendre conscience et pour cela toutes les idées sont bonnes à étudier.

Nous revendiquons :

- une vraie politique de prévention, aux moyens humains et financiers conséquents ;
- une politique de prévention la plus large possible, non limiter en termes de sujets abordés ;
- une vraie médecine de prévention, pour que chacune et chacun puisse avoir le suivi médical légal qui leur est dû ;
- une véritable attention portée à toutes et à tous ;
- et la mise en place d'une cellule de crise et d'un PCA, comme lors de la crise COVID, pour faire face à chaque crise climatique.

Solidaires Finances Publiques apporte tout son soutien aux collègues et à leurs proches sinistrés.

Vos représentant·es **SOLIDAIRES Finances Publiques 62**

Catherine VERDAUX, Sarah TINCQ, Arnaud VANHOUCKE titulaires
Lionel PAGIE, Sylvie HAMY, Claudie COINTE suppléant·es
Nadège BOTTE, Laurence MOUTIN-LUYAT expertes

